Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

TRANSFERT DE SIÈGE

A. LOUOT

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros Siège social : 18, rue Dominique Ancemot 21120 IS SUR TILLE 803 864 172 RCS DIJON Le 28/09/2021, l'AGE des associés a décidé, à compter du 28/09/2021, de transférer le siège social du 18, rue Dominique Ancemot, 21120 IS SUR TILLE au 28, Grande Rue 21120 MARCILLY SUR TILLE et de remplacer la dénomination sociale A. LOUOT par DELTA FINANCE. En conséquence les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés. Pour avis

AL214631762

MATIERE ACTIVE

SARL au capital de 38 000 euros
Siège social
59, rue du Mont Cenis 75 018 PARIS
482 218 930 RCS PARIS

Par décision en date du 30/09/2021, la collectivité de associés a décidé de transférer le siège social de la Société au « 16, rue Joliet 21000 Dijon » à compter du 01/10/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Gérante : Mme Laurence BOULANGER, demeurant «16, rue Joliet 21000 Dijon»

La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Dijon

Pour avis,

AL214631891

MODIFICATION DE CAPITAL

SELARL Cabinet d'Avocats ORLHAC - PIALES

7 rue de la grange aux grains
03700 BELLERIVE SUR ALLIER

MCVAL

Société à responsabilité limitée
au capital de 450 200 euros
Siège social : 14 rue Magdeleine
21800 CRIMOLOIS
898 196 803 RCS DIJON

L'AGE du 08/09/2021 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 149 800 euros pour le porter à 600 000 euros par apports en numéraire. Les associés ont modifié les articles 6, 7 et 8 des statuts.

AL214631896

CHAMPOLLION -LARREY

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
ZAC Porte de Beaune
21 Rue Jean-François Champollion
21200 BEAUNE
803 540 756 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27/10/2021 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 19 000 euros par apports en numéraire. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 000 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 20 000 euros. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Pour avis La Gérance

AL214631908

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF À L'ANNONCE PARUE LE 17 SEPTEMBRE 2021

Concernant le transfert de siège social de la société par actions simplifiée unipersonnelle ETANCHEITE 21, sise 6 rue Romelet 21600 LONGVIC, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 880 011 838.

Il a été écrit : Rue du Docteur Georges Chabot.

Il fallait lire : Rue du Professeur Georges Chabot.

Le reste de l'annonce est inchangé.

AL214631875

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me LORTHIOIS Notaire à CHALON SUR SAONE (Saône et Loire), CRPCEN 71046, le 12 novembre 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec avantages matrimoniaux entre Monsieur Henri Marie Joseph POUPON et Madame Florence Madeleine RECOUSSINE demeurant ensemble à DIJON (21000), 54, rue de Longvic.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile est élu à cet effet.

Pour insertion.

Le notaire

AL214631907

MODIFICATION DE STATUTS

AGRI CONSEIL 39

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE DES BAS GAUTHIER

Siège social
Rue du Creux de Lavelle 21250 TICHEY
Société civile
au capital social de 96.704 €
R.C.S. DIJON n°434 471 314

Par décision du 16-09-2021, l'associé unique a décidé, rétroactivement à compter du 01-09-2021 :

- de réduire le capital social et de le fixer à 59.056 €,
- de nommer cogérant M. SUJOBERT Damien, demeurant : 8 Rue du Creux de Lavelle – 21250 TICHEY,
- de proroger la durée de la société jusqu'au 31-12-2070,

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis,

la gérance

AL214631361

CAROLE MINCEUR

SARL au capital de 8.000,00 euros
Siège social : 5, Allée Claude Jade
21000 DIJON
RCS DIJON 525 280 442

L'Associée unique par décisions du 31/10/2021, a décidé, à compter du même jour de :

- changer les activités de la société, lesquelles seront désormais :

Exploitation d'un organisme de formation dans les domaines suivants :

- Relatif aux activités d'un centre d'amincissement et anti-âge (soins du corps et du visage en dehors de toutes activités artisanales, négoce au détail de produits alimentaires diététiques et cosmétiques, et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'activité) ;
- Relatif à la création d'un centre d'amincissement et anti-âge ou d'un complément d'activité d'amincissement et anti-âge ;
- Négoce de matériels et de produits relatifs à l'amincissement et l'anti-âge ;
- Prestation de soins minceur et anti-âge.
- Modifier la dénomination en MY CUSTUM BEAUTY
- Mettre à jour les art. 2 et 3 des statuts.

Mention en sera faite au RCS de DIJON

AL214631848

ATON FRANCE

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 100 euros
Siège social
14 Rue de l'Eglise – 21460 VIEUX CHATEAU
511 887 820 RCS DIJON

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Le 3 Novembre 2021, l'associé unique a décidé de modifier, à compter de ce jour, l'objet social de la société qui est désormais : Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ainsi que la fourniture de toutes prestations de services, conseils, études à des entreprises, la gestion de titres et généralement, toutes opérations de nature à favoriser le développement des différentes filiales de la société existantes ou à créer La prise de participation dans toutes sociétés.

AL214631880

BERTHIER TRUCKS SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 2.490.730 euros
Siège social : ZI Dijon Nord
21490 RUFFEY LES ECHIREY
RCS DIJON 891 292 849

Aux termes d'un PV du 12/11/2021 l'Associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de :

- l'acquisition, la création, l'exploitation par bail ou autrement, de tout fonds de réparation de véhicules automobiles (véhicules légers ou poids lourds), de négoce de tous produits, matières, fournitures concernant l'automobile (véhicules légers ou poids lourds) et l'automobiliste en général ;
- l'activité de dépannage et remorquage de tous véhicules légers et poids lourds ;
- installation et contrôle de chronotachygraphes ;
- installation, inspections périodiques de chronotachygraphes numériques et analogiques ;
- installation et contrôle d'éthylotest antidémarrage;
- contrôle de limiteurs de vitesse numériques et analogiques, premier étalonnage ;
- téléchargement de données des cartes conducteurs et uev ;
- ainsi que toutes prestations pouvant se rattacher à ces activités ;
- vente de pièces détachées multimarques relatives à ces activités ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ci-dessus ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

AL214631903

FUSION

DOMAINE JEAN-MARC BOILLOT

Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 6 278 980 euros Siège social : 2 route de Beaune – 21630 POMMARD 421 171 612 RCS DIJON AVIS DE FUSION ET D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL ET DE MODIFICATION DES DIRIGEANTS L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société DOMAINE JEAN-MARC BOILLOT réunie le 29 octobre 2021 a : - Approuvé le projet de fusion établi sous signature privée le 28 juin 2021, aux termes duquel la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA POMMARDIERE, groupement foncier agricole au capital de 1 500 euros dont le siège social est fixé «la Pommardière» à POMMARD (21630) et qui est immatriculé sous le n°450 762 109 RCS DIJON, a fait apport, à titre de fusion, à la société DOMAINE JEAN-MARC BOILLOT de la totalité de son actif évalué à un montant de 947 413 euros, à charge de la totalité de son passif évalué à un montant de 709 269 euros, la valeur nette des apports ayant été retenue pour 238.140 euros, - Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 157 500 euros pour le porter de 6.278.980 euros à 6.436.480 euros, par la création de 31.500 parts sociales nouvelles de 5 euros chacune, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA POMMARDIERE à raison de 315 parts sociales de la société DOMAINE JEAN-MARC BOILLOT contre 1 part sociale de la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA POMMARDIERE. La prime de fusion s'élève globalement à 80 640 euros. La fusion est devenue définitive le 29 octobre 2021 ainsi qu'il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA POMMARDIERE du 29 octobre 2021 et du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société DOMAINE JEAN-MARC BOILLOT du 29 octobre 2021, la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA POMMARDIERE se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion. La fusion a un effet rétroactif au 01/01/2021, d'un point de vue comptable et fiscal, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA POMMARDIERE depuis le 01/01/2021 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société DOMAINE JEAN-MARC BOILLOT et considérées comme accomplies par la société DOMAINE JEAN-MARC BOILLOT depuis le 01/01/2021. En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié comme suit : Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de 6 278 980 euros. Il est divisé en 1 255 796 parts sociales de 5 euros chacune, numérotées de 1 à 1 255 796. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de 6 436 480 euros. Il est divisé en 1 287 296 parts sociales de 5 euros chacune, numérotées de 1 à 1 287 296. Pour avis La gérance

AL214631902

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

MANDY KERLANN

Société à responsabilité limitée
au capital de 27.500 euros
Siège social : Château de Laborde
21200 MEURSANGES
449 589 514 RCS DIJON

L'assemblée générale ordinaire du 01/01/2021 a pris acte de la démission de M. Hervé KERLANN de ses fonctions de gérant à compter de ce même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis.

AL214631834

SHOP TON PNEU

SARL au capital de 2 000 €
ZAE de la Boulouze 21110 FAUVERNEY
853818342 RCS DIJON

Aux termes du PV de l'AGO du 15/10/2021, Lyad AIT BELLAHCEN 11, rue Voltaire 21000 DIJON a été nommé en qualité de cogérant, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

AL214631881

TRANSPORTS MICHEL

SARL au capital de 96 000 euros. Siège social : Les Aigeottes, Route de Saint Julien, 21490 RUFFEY LES ECHIREY.331 212 209 RCS DIJON. Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2021, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Mme Charlotte BAILLY de démissionner de ses fonctions de cogérante à compter de ce jour et décide de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis. La Gérance

AL214631893

NON DISSOLUTION

LANDRE

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
de commissaires-priseurs judiciaires
au capital de 1 000 euros
Siège social
17 rue Buffon – 21140 SEMUR EN AUXOIS
883 285 918 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 29 octobre 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis La Gérance

AL214631906

DISSOLUTION LIQUIDATION

AVIS

HORIZON IMMOBILIER, SARL au capital de 7 650 euros, siège social et de liquidation : 40 Rue des Buttes, 21000 DIJON, 449 417 153 RCS DIJON, AGE du 31/05/2021 à effet du 31 décembre 2009 : dissolution rétroactive de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, nomme liquidateur : Madame Emmanuelle MOUTRILLE (1 Impasse de Jouvence, 21000 DIJON) siège de liquidation : siège social. Pour avis

AL214631679

ELBE 21

Société civile immobilière au capital de 315 000 euros Siège social et Siège de liquidation: 23 rue Guynemer 21600 LONGVIC 450 798 327 RCS DIJON AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE L'AGE du 20/10/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme Laurence GUENARD, demeurant 23 rue Guynemer 21600 LONGVIC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 23 rue Guynemer 21600 LONGVIC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS. Pour avis Le Liquidateu

AL214631764

TAXI AUXOIS MORVAN

SARLU au capital de 1.000 €
Siège social au 2 rue de la Perdrix
21140 SEMUR-EN-AUXOIS
RCS DIJON 752 593 400

AVIS DE TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Suivant décisions du 1er/11/2021, la société CREANCEY TAXI SERVICE, SAS au capital de 3.000 €, sise 2 Les Portes de Bourgogne 21320 CREANCEY, RCS DIJON 479 890 360, associée unique de la société TAXI AUXOIS MORVAN, a décidé la dissolution sans liquidation de la société TAXI AUXOIS MORVAN dans les conditions de l'article 1844-5, al. 3 du Code Civil. Cette déclaration de dissolution sera déposée au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON (21).

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 03/07/1978, les créanciers de la Société TAXI AUXOIS MORVAN peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions doivent être formées devant le Tribunal de Commerce de DIJON (21) sis au 13 Bd Georges Clemenceau 21072 DIJON.

AL214631835

LRM

Par décision du 31/08/2021, les associés de la société LRM, SAS en liquidation au capital de 1 500 euros, Siège social : 8 rue Charles DULLIN, centre commercial Belvédère 21240 TALANT, RCS DIJON 827 733 981, ont décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. Madame Régina MARCHAND, demeurant 8 rue du pré Closeau, 21310 BELLENEUVE, a été nommée comme Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 8 Rue du pré Closeau, 21310 BELLENEUVE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS de DIJON

Pour avis- Le liquidateur.

AL214631874

TRANSAC IMMO BOURGOGNE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé unique du 31/08/2021, l'associé unique de la société TRANSAC IMMO BOURGOGNE, Société par actions simplifiée au capital de 200 euros, Siège social : 14 rue du Lavoir, Hameau de Mercueil, 21210 LA MOTTE-TERNANT, RCS DIJON 848 200 481, a décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/08/2021 et sa mise en liquidation. L'associé unique nomme en qualité de Liquidateur de la Société Monsieur Jacques CLERGEAUD, demeurant 14 rue du Lavoir, 21210 LA MOTTE TERNANT, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 14 Rue du Lavoir, Hameau de Mercueil, 21210 LA MOTTE-TERNANT, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS de DIJON

Pour avis – le liquidateur.

AL214631888

TRANSAC IMMO BOURGOGNE

Par décision 31/08/2021, Monsieur Jacques CLERGEAUD, demeurant 14 rue du Lavoir, 21210 LA MOTTE TERNANT, associé unique, de la société TRANSAC IMMO BOURGOGNE, Société par actions simplifiée en liquidation, au capital de 200 euros, Siège social et siège de liquidation : 14 rue du Lavoir, Hameau de Mercueil, 21210 LA MOTTE-TERNANT, RCS DIJON 848 200 481, en sa qualité de Liquidateur, a établi les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS de DIJON

Pour avis – le liquidateur.

AL214631887

SCI KINECENTRALE

Société civile immobilière
au capital de 1 400€
Siège social
4 Place Centrale – 21800 QUETIGNY
RCS DIJON 513 585 406

Une AGE du 02/10/2021 de la société SCI KINECENTRALE, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 02/10/2021, a constaté la fin des fonctions de gérants de M Claude Bernard SCHATZ et Mme Claudine Maire-Jeanne Renée SCHATZ née MORIZOT, a nommé liquidateur, M Claude Bernard SCHATZ (domicilié à : QUETIGNY, 91 rue des Charrières), et a fixé le siège de la liquidation à l'ancien siège social; les pièces et actes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON

Pour avis

AL214631889

AVIS DE PUBLICITE

Par décisions du 15 novembre 2021, ENTREPRISE DEMONGEOT, SAS, au capital de 648.000,00 euros, siège social sis au 12, Rue Cluj, ZI Nord, 21000 DIJON, RCS DIJON 778 189 951, a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de FAUCHET, SAS au capital de 100.000,00 euros, siège social sis au 12, rue de Cluj, 21000 DIJON, RCS DIJON 334 456 753, à effet au 31 décembre 2021.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société FAUCHET au profit de la Société ENTREPRISE DEMONGEOT.

Les créanciers peuvent former opposition devant le tribunal de commerce de DIJON dans les 30 jours de la présente publication.

La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au RCS de DIJON s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Mention sera faite au RCS de DIJON

Pour avis,

AL214631895

SCP David BELOU
Guillaume LORISSON –
Charles-Alban PRIEUR
Clémentine BAILLY –
Maude CLEON, Notaires associés,
Titulaires d'un Office Notarial
à Dijon
« Côte d'Or » 1 Place de L'Europe
–
Simone Veil Avec bureau permanent
à Genlis, 25 avenue de Sprendlingen

AVIS DE DISSOLUTION SCI JAMA

JAMA
Société civile au capital de 213.428,62 €
Siège social : 67 Rue des Godrans
21000 DIJON
R.C.S DIJON 421.732.314

Par AGE du 12/11/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à effet du même jour. Siège de la liquidation : DIJON (21000) 43 Avenue Victor Hugo. Liquidateur : Madame Marie-Anne HALFON (DIJON (21000) 43 Avenue Victor Hugo). Dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON. GERANCE : Madame Marie-Anne HALFON (DIJON (21000) 43 Avenue Victor Hugo).

Madame Marie-Anne HALFON

Liquidateur.

AL214631897

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : LE TORREFACTEUR QUETIGNOIS.

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 5000 euros.

Siège social : Avenue de Bourgogne Centre Commercial Grand Quetigny, 21800 QUETIGNY.

814562047 RCS de Dijon.

Aux termes de l'AGE en date du 1 octobre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 octobre 2021. Monsieur Cyrille BREYTON, demeurant 3C Route du Mont 70190 Montarlot les Rioz a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

AL214631901

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA POMMARDIERE

Groupement foncier agricole au capital de 1 500 euros Siège social : «La Pommardière» – 21630 POMMARD 450 762 109 RCS DIJON AVIS DE DISSOLUTION Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 octobre 2021, les associés de la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA POMMARDIERE ont approuvé le projet de fusion établi sous signature privée le 28 juin 2021, et portant fusion par absorption de leur Société par la société DOMAINE JEAN-MARC BOILLOT, société civile d'exploitation agricole au capital de 6.278.980 euros dont le siège social est fixé 2 route de Beaune à POMMARD (21630) et qui est immatriculée sous le n°421 171 612 RCS DIJON. L'Assemblée a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA POMMARDIERE, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la société DOMAINE JEAN-MARC BOILLOT et les parts sociales émises en augmentation de son capital par la société DOMAINE JEAN-MARC BOILLOT étant directement et individuellement remises aux associés de la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA POMMARDIERE, à raison de 315 parts sociales de la société DOMAINE JEAN-MARC BOILLOT pour 1 part sociale de la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA POMMARDIERE. L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société DOMAINE JEAN-MARC BOILLOT du 29 octobre 2021 ayant approuvé le projet de fusion et augmenté son capital, la fusion et la dissolution de la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA POMMARDIERE sont devenues effectives à cette date. Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON. Pour avis La Gérance

AL214631904

DGT AUTOMOBILES

SAS en liquidation
au capital de 20 000 euros
Siège social et de liquidation
10 B Route de Domois
21160 PERRIGNY LES DIJON
890 458 599 RCS DIJON.

Aux termes d'une délibération du 30/09/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Alexis DARD, demeurant 10B Route de Domois 21160 PERRIGNY-LES-DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 10B Route de Domois 21160 PERRIGNY-LES-DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur.

AL214631910

DGT AUTOMOBILES

SAS en liquidation
au capital de 20 000 euros
Siège social et de liquidation
10 B Route de Domois
21160 PERRIGNY LES DIJON
890 458 599 RCS DIJON

L'AGO réunie le 30/09/2021 au 10B Route de Domois 21160 PERRIGNY LES DIJON a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Alexis DARD, demeurant 10B Route de Domois 21160 PERRIGNY LES DIJON, de son mandat de liquidateur,

donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur.

AL214631909

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 21 octobre 2021

Dénomination sociale : ENTREPRISE RAFFIN

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Capital social : 2 000 euros

Siège social : 1216 Rue de Flammerans, 21130 AUXONNE

Objet social : Toutes activités de charpente, travaux de couverture, zinguerie, bardage, isolation, étanchéité, rabotage, traitement, séchage et tous travaux de transformation ou rénovation du bois ; conception et réalisation de projet en ossature bois ; installation de menuiserie en bois, PVC, aluminium, tous travaux de maçonnerie générale.

Durée de la Société : 99 ans

Gérance : Monsieur Kévin RAFFIN, demeurant 1216 Rue de Flammerans 21130 AUXONNE

Immatriculation au RCS de DIJON.

Pour avis

AL214631745

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 26/10/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : KIM OFFICE

Siège social : 18 rue Millotet, 21000 DIJON

Objet social : - l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement, de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis,

- la construction de tous biens immobiliers,

- l'administration, l'exploitation et la mise en valeur des biens immobiliers propriété de la Société, par tout moyen, bail, location ou autrement,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mme Laurence KLEIN, dmt 35 rue du Havre 21000 DIJON

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

AL214631800

Maître François MARTIN
Notaire
14 Rue Pasteur
21000 DIJON

SOCIETE CIVILE IMMOBILIER «DTF21»

16 rue Saint Martin
DIJON (21000)

Suivant acte reçu par Maître François MARTIN, notaire à DIJON le 8 novembre 2021, il a été constitué la Société Civile dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : DTF21

Forme : société civile immobilière

Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous et droits immobiliers et notamment, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires, exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société, et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.

Siège : 16 rue Saint Martin, à DIJON (21000),

Capital social : MILLE NEUF CENT EUROS (1.900,00 €) constitué d'apports en numéraire.

Gérants : Monsieur Burhan TEMEL, demeurant à DIJON (21000), 1, allée de la Source, et Madame Sandrine ROLLIN, demeurant à DIJON (21000), 16 rue Saint Martin.

Agrément des cessions : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de l'unanimité de la collectivité des associés donné en la forme ordinaire.

Registre du Commerce : La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Le notaire

AL214631878

TABLEAUX ELECTRIQUES CHAUME

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 5, impasse Bel Air
21560 COUTERNON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COUTERNON du 08/11/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : TABLEAUX ELECTRIQUES CHAUME

Siège social : 5, impasse Bel Air 21560 COUTERNON

Objet social : Tableautier. Mise en service d'alarmes, vidéo surveillance, domotique et tous produits liés à l'électricité. Travaux électriques

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Baptiste CHAUME, demeurant 5, impasse Bel Air 21560 COUTERNON, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis

La Gérance

AL214631879

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25/10/2021 à DAROIS (21121), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : GILLES SALEUR Siège social : 19 route de Troyes – 21121 DAROIS Objet social : L'entretien, la réparation mécanique, la carrosserie, la peinture et la restauration de tous véhicules automobiles, neufs et d'occasion, directement ou par sous-traitance ; Achat et vente de véhicules neufs et d'occasion et de tous accessoires et pièces détachées automobiles modernes et anciennes ; Conseil et assistance en matière de recherche, d'achat, de vente, d'expertise de véhicules et assistance du maître d'ouvrage en matière de restauration de véhicules. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés, Capital social : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Gilles SALEUR, demeurant 19 route de Troyes – 21121 DAROIS. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis La Gérance

AL214631882

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BLAGNY SUR VINGEANNE du 20/09/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : PERRON F-NRJ

Siège : 18 rue de la Mairie, 21310 BLAGNY SUR VINGEANNE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 4 000 euros

Objet : l'exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

Monsieur François PERRON, demeurant 18 rue de la Mairie, 21310 BLAGNY SUR VINGEANNE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

POUR AVIS, Le Président

AL214631886

TRANS BANSHEE

Aux termes d'un acte SSP à LONGVIC du 27/10/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : TRANS BANSHEE

Siège : 28 bis, rue d'Ouges 21600 LONGVIC

Durée : 99 ans

Capital : 5 000 euros

Objet : la livraison de marchandises de moins de 3,5 tonnes

Agrément des cessions aux tiers

Président : Daouda CHERIF demeurant 28 bis, rue d'Ouges 21600 LONGVIC

Directeur général : Mamadou DIABY 5 e, rue des Rétisseys 21240 TALANT

RCS Dijon

AL214631890

SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS»
titulaire d'un Office Notarial à
DIJON (Côte d'Or)
1 Place de l'Europe
Simone Veil avec bureau permanent
à GENLIS (Côte d'Or)
25 Avenue de Sprendlingen

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume LORISSON notaire à DIJON, le 12 novembre 2021 a été constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de DIJON, la sté dénommée « N.A.M » Société civile au capital de 1.000€ composé exclusivement d'apport en numéraire, ayant pour objet l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la vente, la remise en jouissance gratuite ou à titre onéreux de tous biens et droits mobiliers et immobiliers. Siège : FONTAINE-LES-DIJON 10 rue du Peuplier ; Mme Alexandra MARTEL née BOURCIER dmt à FONTAINE-LES-DIJON 10 rue du Peuplier, a été nommée gérante. Agrément préalable nécessaire à toutes cession ou transmission, sauf celles par décès.

Pour avis.

Me Guillaume LORISSON

AL214631905

NIÈVRE

➜ DÉMISSION

CHR BOISSONS

Société par actions simplifiée
au capital de 132 800 euros
Siège social : 31 RUE DE CAQUERET,
58300 DECIZE
400 674 875 RCS NEVERS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 27 juillet 2021, il résulte que : L'associée unique, prenant acte de la démission de Monsieur Paul COUSSEMENT de son mandat de Directeur Général de la Société décide de ne pas pourvoir à son remplacement. POUR AVIS. Le Président

AL584631802

➜ SUCCESSION

SUCCESSION

Insertion conforme à l'article 1378-1 du Code de procédure civile :

Suite au décès survenu à NEVERS (58000) le 14 septembre 2018 de Madame Mireille, Marguerite, Francisca GUILLERM, née à NEVERS (58000) le 10 janvier 1957, célibataire, demeurant à NEVERS (58000) 12 rue Henri Dunant, Maître Marie CHÉRAMY, notaire à NEVERS, a été chargée du règlement de la succession, et il est précisé qu'il existe un testament olographe contenant un legs universel.

Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude du notaire susnommé.

Pour avis

AL584631815

➜ NOMINATION

LES ATELIERS DU CHENE

Société par actions simplifiée
au capital de 162.000 euros
Siège social
9 route d'Avallon
58140 SAINT-MARTIN-DU-PUY
335 130 951 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération de l'AG0 du 30/09/2021, la Ste BLACK OAK, SAS au capital de 4.617.830 €, RCS NEVERS 502 849 284, siège à MURLIN (58700) Le Bourg, a été nommée en qualité de Présidente, sans limitation de durée, en remplacement de la Ste GREEN OAK, démissionnaire.

AL584631808

TONNELLERIE BERTHOMIEU/ ERMITAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 575.000 euros
Siège social
Rue des Merrains
Parc d'Activités des Bertranges
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
392 569 737 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 30/09/2021, la Ste BLACK OAK, SAS au capital de 4.617.830 €, RCS NEVERS 502 849 284, siège à MURLIN (58) Le Bourg, a été nommée en qualité de Présidente, sans limitation de durée, en remplacement de la Ste GREEN OAK, démissionnaire.

AL584631809

NIEVRE MERRAIN

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 euros
Siège social
Le Bourg – 58700 MURLIN
417 690 989 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 30/09/2021, la Ste BLACK OAK, SAS au capital de 4.617.830 €, RCS NEVERS 502 849 284, siège à MURLIN (58700) Le Bourg, a été nommée en qualité de Présidente, sans limitation de durée, en remplacement de la Ste GREEN OAK, démissionnaire.

AL584631810

TECHNOAK

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social
Le Bourg – 58700 MURLIN
819 403 882 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision du 30/09/2021, les mandats de la Ste ATRIOM, Commissaire aux Comptes titulaire, et de M. Jérôme GIANNETI, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'associée unique a décidé de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

AL584631811

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI LE CLAIRE

SCI au capital de 100 €
57 avenue de Villiers 75017 Paris
904 057 395 RCS PARIS

Le 05.11.2021, les associés ont transféré le siège social au 3 rue de la Basilique 58000 Nevers ; objet : l'acquisition, l'exploitation et la rénovation par bail ou autrement, la cession éventuelle de tous immeubles et droits immobiliers ; durée : 99ans.Radiation RCS de Paris et immatriculation RCS de Nevers

AL584631816

Société d'Avocats
MARTIN – LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

LES PAVILLONS DU CENTRE

SARL au capital de 16.000 euros
Siège social : 9 rue de la Robarderie
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
331 023 283 RCS NEVERS

L'assemblée générale mixte du 22 septembre 2021 a décidé de transférer le siège social de 9 rue de la Robarderie - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE au 54-56 rue Saint Agnan – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE.

Pour avis, le gérant

S. PAURON

AL584631822

MEDULL'R

SASU au capital de 1.000€
Siège social : 7 Rue Louis Armstrong,
63200 Riom
889 122 578 RCS de Clermont-Ferrand

En date du 05/11/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société 1 Ter rue des Valettes, 58300 Saint-Léger-des-Vignes, à compter du 15/11/2021.Président : M. MULLER David, demeurant 1 Ter rue des Valettes, 58300 Saint-Léger-des-Vignes.Radiation au RCS de Clermont-Ferrand et réimmatriculation au RCS de Nevers

AL584631826

➜ CONVOCATION

C.A.PRO.GA. LA MEUNIERE

190 bis rue Paul Doumer
45200 MONTARGIS

ANNULE ET REMPLACE L'ANNONCE PUBLIEE PRECEDEMMENT

ASSEMBLEES de SECTION des ASSOCIES COOPERATEURS

Les Associés Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de la Section à laquelle ils sont rattachés, et qui se tiendra aux lieux et heures ci-dessous désignés :

- Mardi 30 Novembre 2021 à 9 heures
Section GIEN/NOGENT
et MONTCRESSON/CHATILLON
Salle Polyvalente de LA BUSSIERE
- Mardi 30 Novembre 2021 à 15 heures
Section DOUCHY/CHÂTEAU-RENARD
Salle Polyvalente de DOUCHY
- Mercredi 1er Décembre 2021 à 9 heures
Section LADON/CORBEILLES/LORRIS
et ST FIRMIN/GONDREVILLE
Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD
- Mercredi 1er Décembre 2021 à 15 heures
Section COURTENAY/PIFFONDS
et LA SELLE/CHEVANNES
Salle Polyvalente de CHANTECOQ
précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du **Mardi 7 Décembre 2021.**

Les Associés Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion chez les Administrateurs de leur section mentionnés sur leur convocation, des comptes annuels et des comptes consolidés, des rapports du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés et du texte des résolutions proposées. Ils ont également la faculté de les consulter au Siège de la Coopérative ainsi que le document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente assemblée générale ordinaire, et le prix effectivement payé aux associés coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs relatifs aux coûts de production et aux prix des produits agricoles et alimentaires éventuellement pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports, ou, à défaut, tous indicateurs disponibles relatifs aux coûts pertinents de production en agriculture et aux prix des produits agricoles et alimentaires constatés sur les marchés sur lesquels opère la coopérative.

Les documents adressés par l'EARL LA VALOTTE à l'appui de son recours porté à l'ordre du jour peuvent être consultés dans le même délai au Siège de la Coopérative.

ASSEMBLEE de SECTION des ASSOCIES NON COOPERATEURS

Les Associés Non Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de Section qui aura lieu le **Mercredi 1er Décembre 2021** à 9 heures, Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD, précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du **Mardi 7 Décembre 2021.**

Les Associés Non Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion au siège de la Coopérative, des comptes annuels et des comptes consolidés, des rapports du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés et du texte des résolutions proposées.

Les documents adressés par l'EARL LA VALOTTE à l'appui de son recours porté à l'ordre du jour peuvent être consultés dans le même délai au Siège de la Coopérative.

ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE

Les Associés de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont informés que les Délégués élus aux Assemblées de Section des Associés Coopérateurs et à l'Assemblée de Section des Associés Non Coopérateurs sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire le **Mardi 7 Décembre 2021** à 8h30, Espace Jean Vilar à AMILLY.

Ordre du Jour de l'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE

1. Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur les opérations sociales de l'exercice 2020/2021, clos le 30 juin 2021,
2. Rapport sur la gestion du groupe,
3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et les conventions réglementées,
4. Ratification des conventions réglementées visées à l'article 25 des statuts,
5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
6. Approbation de ces comptes et conventions,
7. Quitus au Conseil d'Administration,
8. Répartition et affectation du résultat,
9. Renouvellement d'Administrateurs représentant les Associés Coopérateurs,
10. Départ d'un Administrateur représentant les Associés Coopérateurs,
11. Election d'un Administrateur représentant les Associés Coopérateurs,
12. Renouvellement du mandat d'un co-commissaire aux comptes et de son suppléant,
13. Fixation de l'indemnité allouée au Conseil d'Administration,
14. Fixation du budget formation des administrateurs,
15. Constatation du montant du capital social,
16. Recours de l'EARL LA VALOTTE à l'encontre de la décision d'exclusion en date du 28 avril 2021,
17. Pouvoirs.

Le Président du Conseil d'Administration,

J-M. BILLAULT

AL584631824

➜ MODIFICATION DE STATUTS

FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES FRANCE

SAS au capital de 73.444.960 €
5, rue Pierre Timbaud 58600 GARCHIZY
350 693 586 RCS NEVERS

Suivant acte en date du 15/11/2021, il a été décidé d'ajouter l'activité de garantie auprès des sociétés du Groupe et de modifier l'objet social comme suit : (...) toutes opérations de garanties notamment cautionnement, avals ou engagements quelconques et toutes suretés, réalisées exclusivement au profit de sociétés ou groupements de sociétés en France appartenant au même groupe auquel appartient la société.

L'article 2 des statuts est modifié en conséquence.

Pour avis

AL584631832

➜ CESSION

SCP BOMBERAULT-
LABROUSSE-CASSIER
Notaires associés
31, rue Cambournac
18700 Aubigny-sur-Nère

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte de Maître Jonathan CASSIER, le 2 novembre 2021, enregistré à BOURGES, le 04/11/2021 Dossier 2021 44410 ref 2021 N 955 a été cédé un fonds de commerce par :

Madame Brigitte Marguerite George LESCURE,Vve André POUILLART née à BAGNEUX(92), le 26/08/1954 commerçante, dmt à NEUVY-SUR-LOIRE (58450) 1, place de la Mairie.

A :

La SNC HERPIN, dont le siège est à NEUVY-SUR-LOIRE (58450) 1 place de la Paix, identifiée au SIREN n°794275826 et immatriculée au RCS NEVERS.

Un fonds de commerce de CAFE-BAR-HOTEL-RESTAURANT -SALLE DE JEUX-GERANCE D'UN DEBIT DE TABAC sis à NEUVY SUR LOIRE (58450) Place de la Mairie, sous le nom commercial «Le Commerce», et pour lequel il est immatriculé au RCS de NEVERS, N° 432461614.

Propriété :02/11/2021

Entrée en jouissance : Rétroactive au 01/11/2021

Prix principal : 185.000 euros s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 161.488,20 euros

- au matériel pour 23.511,80 euros

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale prévues par la loi, au siège de la SCP JACOB, notaires associés 14, rue du Maréchal Leclerc 58200 COSNE COURS SUR LOIRE où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

AL584631807

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

V.A.R.V.

Société en Nom Collectif
au capital de 8000 Euros
Siège social
33 Boulevard Camille Dagonneau
58640 VARENNES-VAUZELLES
414871772 R.C.S. NEVERS

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 23 septembre 2021 :

Madame MENDES ANA MAKIESSE, demeurant à NEVERS (58000) 15 RUE RENE DESCARTES a été nommée cogérante de la société, à compter du 1er octobre 2021.

Pour avis,

AL584631831

COSNE

Société en Nom Collectif
au capital de 1000 Euros
Siège social
rue Henri Dunant
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
801649526 R.C.S. NEVERS

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 27 septembre 2021 :

Madame PREVOT AUDREY, demeurant à MARZY (58180) 98 AVENUE DU CHASNAY a été nommée cogérante de la société, à compter du 1er octobre 2021.

Pour avis,

AL584631836

➜ NON DISSOLUTION

T.E.V.L

SARL au capital de 9000 €
Siège social
ROUTE DES ECOLES, LD CHIVRES
58210 Courcelles
824 467 682 RCS de Nevers

L'assemblée générale du 30/09/2021 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Modification au RCS de Nevers

AL584631805

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CENTRE FLEXIBLES HYDRAULIQUES

SAS au capital de 15000€ Siège social : ZI de Villemenant avenue Paquebot France 58130 Guerigny 842 269 011 RCS Nevers L'AGE du 25/06/2021, a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital. Dépôt au RCS de Nevers

AL584631781

SCI RW DES AMOGNES

SCI au capital de 2300€, Les Broussailles,

safer Bourgogne Franche-Comté — ➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de MONTREUILLON: ZONE RNU

3 ha 53 a 16 ca

- Champ commeau: E-127-128 - Les champs diot: C-315-320 - Les champs mathe: C-309-311

Cmne de NEVERS: ZONE N

28 a 21 ca

- Le vernais: AT-10-24

Cmne de OUROUX-EN-MORVAN: ZONE N

95 a 25 ca

- Bois de la ramee: BC-21 - Les rezes: BH-30

Cmne de SAINT-ELOI: ZONE N

4 a 56 ca

- Les marolles: AM-31[602]

DORNECY (58) - Terre

Fonds occupé

51 a 63 ca - Les bidaux: A-577-578-648[563]

Zonage : RNU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 06/12/2021** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL584631833

58400 Mesves Sur Loire, 451 190 508 RCS Nevers. L'AGE a décidé, le 6/11/2021, la dissolution anticipée de la société, au 6/11/2021, désigné liquidateur Mr ROZIER François, 2 route de paris, 58400 CHAULGNES et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de Nevers

AL584631803

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

RENOV'VINTAGE

SARL en liquidation au capital de 7.500 €
Siège de liquidation : 41 route de Busserolles
58180 MARZY
449 959 501 RCS NEVERS

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale ordinaire réunie le 23 octobre 2021 au siège de liquidation a approuvé le compte de clôture de liquidation de la société et donné quitus à M. Jean-Marc BURLIN, dt 41 route de Busserolles – 58180 MARZY, de son mandat de liquidateur.

Le compte de clôture de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur, J-M. BURLIN

AL584631823

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GAEC CHAUFOURNIER
Marciges - 58700 MONTENOISON
Au capital de 229 893,12 euros
R.C.S. Nevers - N° 412 388 936

Suivant procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 octobre 2021, les associés ont décidé la dissolution du GAEC CHAUFOURNIER au 31 octobre 2021.

Messieurs CHAUFOURNIER Joël et Pierre sont nommés liquidateurs. Le siège de liquidation est fixé à Marciges - 58700 Montenoison. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : Marciges - 58700 MONTENOISON

L'acte de dissolution sera communiqué à la Formation Spécialisée GAEC de la CDOA. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis. Les liquidateurs

AL584631827

SCI MADELINE

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 29.618,98 euros
Siège de liquidation : 17 Forgeneuve
58660 COULANGES LES NEVERS
377 493 119 RCS NEVERS

CLOTURE DE LIQUIDATION

Le 28 octobre 2021, l'associée unique a approuvé le compte de clôture de liquidation de la société, donné à Mme Isabelle AMAR, liquidateur demeurant 19 rue des Lys – 91540 MENNECY, quitus de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur, I. AMAR

AL584631828

STEEL INOX METAL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 9 000 €
Siège social : La Copine
58300 CHAMPVERT
481 867 497 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 03/11/2021, l'Associée Unique la société MECANIQUE GAGNARD PRECISION (399 175 447 RCS NEVERS) a décidé la dissolution de la société conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.

Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication.

Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de NEVERS.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL584631829

DE CASTRO CONCEPT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : 81, rue Roland Brouard
58600 GARCHIZY
804 273 936 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 09/11/2021, l'Associée Unique la société CONSTRUCTIONS JEAN DE CASTRO (818 841 736 RCS NEVERS) a décidé la dissolution de la société conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.

Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de la présente publication.

Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de NEVERS.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL584631830

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

SCI MACO

Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 1.600 euros
Siège de liquidation
12 rue du Marquis d'Ancre
58300 DECIZE
488 330 713 RCS NEVERS

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'assemblée générale extraordinaire du 09 octobre 2021 a décidé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société. M. Olivier ROUSSAT dt 12 rue du Marquis d'Ancre – 58300 DECIZE a été désigné liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social où devront être notifiés la correspondance et les actes relatifs à la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

AL584631834

➜ AVIS DE CONSTITUTION

ALPHA EXPERTS

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à NEVERS en date du 02/11/2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes: DÉNOMINATION : J GRALHIEN. SIÈGE SOCIAL : 1 Impasse du Commandant Barat, 58000 – NEVERS. OBJET : L'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gérance de tous immeubles et biens immobiliers. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. CAPITAL : 1 000 euros. GÉRANCE : Madame Justine GRALHIEN, demeurant 1 Impasse du Commandant Barat, 58000 – NEVERS. AGRÉMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales. IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL584631804

Etude de Maître Thibaut MARIE
Notaire associé à NEVERS
(58000)
1 Rue Saint Martin

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Thibaut MARIE, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 17 septembre 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : IMMO MCM.

Le siège social est fixé à : NEVERS (58000), 7 rue de Marzy.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont des apports en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Madame Marie-Christine DUMONT née LAMBERT, demeurant à NEVERS (58000), 7 rue de Marzy.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

Pour avis

Le notaire.

AL584631806

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP à NEVERS du 04/11/2021 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Sigle : LE BOSPHORE

Dénomination : LE BOSPHORE

Siège : 53 Avenue du Général de Gaulle, 58000 NEVERS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

Capital : 1 000 euros

Objet : Restauration rapide sur place et à emporter

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Hekim YILDIZ, demeurant 10 rue Père de Foucauld, 58000 NEVERS

Directeur général : Murat ENGUL, demeurant 23 rue Chateaubriand 35270 COMBOURG

Directeur Général : Selvi YILDIZ, demeurant 10 rue Père de Foucauld 58000 NEVERS

POUR AVIS Le Président

AL584631812

AVI DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/09/2021 il a été constitué une SCI dénommée: L'AUTRE CHAPELLE

Siège social: 5 place de bethleem 58500 CLAMECY

Capital: 1.200 €

Objet: La propriété, la construction, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration et

l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers

détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir

propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement, et de tous biens et

droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits

immobiliers en question.

Gérant: M. LEVY Boris 1 Rue DE LA NOUE 93170 BAGNOLET

Cession des parts sociales : Entre associés les parts sont librement cessibles et transmissibles. Dans tous les autres cas, y compris quand les cessions interviennent au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant, quelles que soient la cause et la nature de la mutation, volontaire ou forcée, à titre gratuit ou à titre onéreux, un agrément est nécessaire

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS

AL584631814

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sophie KOWAL, notaire à CORBIGNY, 22, avenue du champ de foire, le 11 novembre 2021, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SCI SIMON ET FLORINE

Forme : Société civile immobilière

Capital social : 1.200,00 € par apport en numéraire

Siège social : LORMES (58140) – 9 avenue du 8 mai 1945.

Objet : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 années

Gérance : Monsieur Simon Jean Yves **GIRAULT**, demeurant à ANDRYES (89480), 2, rue Gasseaux,

Cession de parts sociales – agrément : libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS (58000).

Pour Avis,

Maître Sophie KOWAL.

AL584631817

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sophie KOWAL, notaire à CORBIGNY, 22, avenue du champ de foire, le 11 novembre 2021, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SARL GARAGE GIRAULT

Forme : société à responsabilité limitée à associé unique

Capital social : vingt mille euros (20 000,00 €) par apport en numéraire

Siège social : LORMES (58140), 9 avenue du 8 mai 1945

Objet : Activités liées à l'exploitation d'un garage automobile : mécanique automobile, achat, vente et réparations de véhicules neufs et d'occasion

Durée : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

RCS : NEVERS (58000)

Associé : Simon Jean Yves **GIRAULT**, demeurant à ANDRYES (89480), 2, rue Gasseaux,

Gérant : La gérance de la société est assurée sans limitation de durée par l'associé unique.

Cession de parts : en cas de pluralité d'associés les parts sont librement cessibles entre associés, conjoints, ascendants et descendants.

Pour AVIS

Me Sophie KOWAL

AL584631818

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 12/11/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AB GROUPE IMMO

Sigle : A.B.G.I.

Objet social : La société a pour objet en France, dans les départements et Territoires d'Outre-mer et à l'étranger, l'activité d'agence immobilière, de transactions de biens immobiliers, de parts de sociétés civiles immobilières, de parts de sociétés commerciales ou de fonds de commerces. La création, l'acquisition et l'exploitation de tout autres fonds ou établissements de même nature.

Siège social : 2 Avenue Colbert, 58000 NEVERS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

Président : Madame DE OLIVEIRA MARQUES ANA PAULA, demeurant 68 Rue des Gravières, 58320 POUGUES-LES-EAUX

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise a l'agrément de la collectivité des associés.

AL584631819

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/08/2021 il a été constitué une Société civile dénommée:

YANNAT

Siège social: 69 rue des gravières 58320 POUGUES LES EAUX

Capital: 1.000 €

Objet: Acquisition, gestion de biens immobiliers

Gérant: M. FEREC Yann 69 Rue des Gravières 58320 POUGUES LES EAUX

Cession des parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et à destination de leurs ascendants ou descendants. Elles ne peuvent être transmises aux tiers qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS

AL584631820

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : LA CONCIERGERIE D'EMILIE

Forme sociale : SAS à associé unique

Capital social : 1 000 €

Siège social : 15, Impasse de la Bagatelle – 58000 NEVERS

Objet social : Tous services de conciergerie

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : La cession d'actions est libre tant que la société est unipersonnelle. Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mme Emilie COLOMBAT dt à NEVERS (58) – 15, Impasse de la Bagatelle

Immatriculation : RCS de NEVERS

AL584631835

YONNE

➜ DÉMISSION

MATERIEL AGRICOLE DU TONNERROIS

Société par actions simplifiée
au capital de 62 480 €
Siège social : Route de troyes
89600 SAINT FLORENTIN
325 382 364 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions du 29 octobre 2021,

- M Christophe DEPUSSAY demeurant 634 rue du Couasnon – 45160 OLIVET a été nommé Président en remplacement de la société HOLDING CICHY, démissionnaire, à compter du 1er novembre 2021,

- il a été pris acte de la démission de Messieurs Bernard et Brice CICHY de leur mandat respectif de Directeur Général et de la démission de Mme Sophie CICHY de son mandat de Directeur Général Délégué à compter du 1er novembre 2021.

Pour avis,

Le Président,

AL894631827

➜ SUCCESSION

SUCCESSION

Suivant testament olographe en date du 18 septembre 1984, M. Pasquale ALFANO, retraité, demeurant à AVALLON (89200) 11 rue des Fusains, né à SANTA MARINA, (ITALIE) le 28 mai 1935, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, décédé à AVALLON (89200) (FRANCE), le 26 juillet 2021, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sylvie LELIEVRE, Notaire Associée à AVALLON (YONNE), 13 rue Nicolas Caristie, le 8 novembre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89200), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Terres de Bourgogne
Rejoignez nous sur facebook

Pour avis

Le notaire

AL894631822

➜ NOMINATION

MODIFICATION DE DIRIGEANT

LIGNISENSU
Société par actions simplifiée
au capital de 30.000 euros
Siège social : 4 Rue de Vieux Poux
89110 ST MAURICE THIZOUAILLE
518 853 999 RCS SENSS

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 octobre 2021, il résulte que Monsieur Sébastien RAOUT, demeurant 3 Rochy Dicy - 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE a été nommé, à compter du 26 octobre 2021, en qualité de Président en remplacement de Monsieur Jean-Pierre RAOUT, démissionnaire ;

POUR AVIS,

Le Président

AL894631819

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

MAISON HULOTTE

SARL au capital de 1 150 000 €
Siège social : 53-55, boulevard du Mail
89100 SENS
902 096 213 RCS SENS

Le 02/11/2021, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de SENS (89100), 53-55 boulevard du Mail, à AMBOISE (37400), 14 rue de la Concorde, à compter de ce jour. En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de Tours.

AL894631805

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ECOLLANT

SAS au capital de 72.630 €
Siège social
9 Place du Maréchal Leclerc
89000 AUXERRE
879258218 RCS d'Auxerre

Transfert de siège social

Aux termes de l'AGM du 04/11/2021, les associés ont décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social à Pôle Environnemental - Avenue des Plaines de l'Yonne, 89000 AUXERRE. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquences. Mention sera portée au RCS d'Auxerre.

AL894631825

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

CAPITAL SOCIAL

Dénomination : SARL BRASSERIE DES BORDS DE L'YONNE. Forme : SARL. Siège social : 60 Rue GUYNEMER, 89000 AUXERRE. 520589987 RCS d'Auxerre Aux termes de l'AGE en date du 29 septembre 2021, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 10800 euros à 148500 euros. L'article 7 Capital social sera modifié en conséquence.. Mention sera portée au RCS d'Auxerre

AL894631850

GAEC DE L'INSTANT NATURE

GAEC au capital minimum de 2250 €
Siège social : 2 ZA de la fosse a la vernière
89100 NAILLY RCS SENS 822111118

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 29/07/2021 , il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 2250 € à 3000 € à compter du 01/10/2021 ajout d'un gérant Monsieur Charlet Alexandre 2 Za de la fosse a la vernière,89100 Nailly . Modification au RCS de SENS.

AL894631851

BOULANGERIE DUMAS

Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 euros
porté à 200 000 euros
Siège social
7 Place des Fontaines, 89600 ST FLORENTIN
798 096 152 RCS AUXERRE

L'AGE réunie en date du 15 Octobre 2021 a décidé d'augmenter le capital social de 125 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à soixante-quinze mille euros (75 000 euros)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200 000 euros)

Pour avis,

La Gérance

AL894631905

EARL SEGAERT-YROUERRE

EARL au capital de 728 000,00 €
Siège social
10 rue de la Cour du Château
89700 YROUERRE
800 234 262 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2021 a décidé de réduire le capital social de 364 000 €, ce qui le ramène à 364 000 €. Pour avis, la gérance.

AL894631910

➜ CONVOCATION

C.A.PRO.GA. LA MEUNIERE

190 bis rue Paul Doumer
45200 MONTARGIS

ANNULE ET REMPLACE L'ANNONCE PUBLIEE PRECEDEMMENT

ASSEMBLEES de SECTION des ASSOCIES COOPERATEURS

Les Associés Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de la Section à laquelle ils sont rattachés, et qui se tiendra aux lieux et heures ci-dessous désignés :

- Mardi 30 Novembre 2021 à 9 heures
Section GIEN/NOGENT
et MONTCRESSON/CHATILLON
Salle Polyvalente de LA BUSSIERE

- Mardi 30 Novembre 2021 à 15 heures
Section DOUCHY/CHÂTEAU-RENARD
Salle Polyvalente de DOUCHY

- Mercredi 1er Décembre 2021 à 9 heures
Section LADON/CORBEILLES/LORRIS
et ST FIRMIN/GONDREVILLE
Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD

- Mercredi 1er Décembre 2021 à 15 heures
Section COURTENAY/PIFFONDS
et LA SELLE/CHEVANNES
Salle Polyvalente de CHANTECOQ

précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du **Mardi 7 Décembre 2021.**

Les Associés Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion chez les Administrateurs de leur section mentionnés sur leur convocation, des comptes annuels et des comptes consolidés, des rapports du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés et du texte des résolutions proposées. Ils ont également la faculté de les consulter au Siège de la Coopérative ainsi que le document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente assemblée générale ordinaire, et le prix effectivement payé aux associés coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs relatifs aux coûts de production et aux prix des produits agricoles et alimentaires éventuellement pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports, ou, à défaut, tous indicateurs disponibles relatifs aux coûts pertinents de production en agriculture et aux prix des produits agricoles et alimentaires constatés sur les marchés sur lesquels opère la coopérative.

Les documents adressés par l'EARL LA VALOTTE à l'appui de son recours porté à l'ordre du jour peuvent être consultés dans le même délai au Siège de la Coopérative.

ASSEMBLEE de SECTION des ASSOCIES NON COOPERATEURS

Les Associés Non Coopérateurs de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont convoqués à l'Assemblée de Section qui aura lieu le **Mercredi 1er Décembre 2021** à 9 heures, Salle Polyvalente de ST MAURICE SUR FESSARD, précédant l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du **Mardi 7 Décembre 2021.**

Les Associés Non Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance quinze jours avant la réunion au siège de la Coopérative, des comptes annuels et des comptes consolidés, des rapports du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés et du texte des résolutions proposées.

Les documents adressés par l'EARL LA VALOTTE à l'appui de son recours porté à l'ordre du jour peuvent être consultés dans le même délai au Siège de la Coopérative.

ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE

Les Associés de la Société Coopérative Agricole des Producteurs du Gâtinais « La Meunière » sont informés que les Délégués élus aux Assemblées de Section des Associés Coopérateurs et à l'Assemblée de Section des Associés Non Coopérateurs sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire le **Mardi 7 Décembre 2021** à 8h30, Espace Jean Vilar à AMILLY.

Ordre du Jour de l'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE

1. Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur les opérations sociales de l'exercice 2020/2021, clos le 30 juin 2021,

2. Rapport sur la gestion du groupe,

3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et les conventions réglementées,

4. Ratification des conventions réglementées visées à l'article 25 des statuts,

5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,

6. Approbation de ces comptes et conventions,

7. Quitus au Conseil d'Administration,

8. Répartition et affectation du résultat,

9. Renouvellement d'Administrateurs représentant les Associés Coopérateurs,

10. Départ d'un Administrateur représentant les Associés Coopérateurs,

11. Election d'un Administrateur représentant les Associés Coopérateurs,

12. Renouvellement du mandat d'un co-commissaire aux comptes et de son suppléant,

13. Fixation de l'indemnité allouée au Conseil d'Administration,

14. Fixation du budget formation des administrateurs,

15. Constatation du montant du capital social,

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Le 04/10/2021, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la cloture pour insufisance d'actif de la Liquidation Judiciaire de :

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 08/11/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS BOIS MENUISERIE CHARPENTE TOITURE** 13 route des Bois de Bèze 89480 Lucy-sur-Yonne. RCS Auxerre 441058484. CIP 4140.

AL894631840

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 08/11/2021 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique CATALIZ INTERNATIONAL** 5 rue de la Vachère 89200 Avallon. RCS Auxerre 533059614. CIP 4105.

AL894631841

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 08/11/2021 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SAS IS Ô COURANT** 5 rue des Compagnons 89290 CHAMPS SUR YONNE (Travaux électricité générale). RCS Auxerre 817919301. CIP 4490. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL894631842

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 08/11/2021 modifiant et prolongeant de deux ans le plan de redressement de la **Sàrl HMD** 55 avenue Félix Faure 69003 LYON (Travail temporaire). RCS Auxerre 483247334. CIP 3676.

AL894631843

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 08/11/2021 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl EXPLOITATION FORESTIERE DE LA BRUYERE** 15 rue des Bruyères La Chaussée 89360 Butteaux (exploitation forestière). RCS Auxerre 490953817. CIP 4501. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894631844

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 08/11/2021 ouvrant une procédure de Liquidation Judiciaire simplifiée au profit de **Monsieur Rida BOUDZAT** 26 A rue d'Auxerre 89470 Monéteau (débroussaillage et tonte). RCS Auxerre 837728575. CIP 4502. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894631845

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 08/11/2021 prononçant l'ouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire au profit de la **SAS LA PENICHE D'AUXERRE** quai de la République 89000 Auxerre (café, bar). RCS Auxerre 819915034. CIP 4503. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894631846

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 08/11/2021 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl SARL LES BOULANGERIES DE GERMIGNY** 9 route de Saint Florentin 89600 Germigny (boulangerie pâtisserie). RCS Auxerre 414049619. CIP 4504. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894631847

Jugement du Tribunal de Commerce de Vienne en date du 02/11/2021 ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de la **Sàrl CAP SUD FRANCE**, établissements secondaires dans le ressort : Lieu-Dit la Tuilerie Cassan 1 42 route d'Auxerre 89230 Pontigny ; Les Grandes Rayes 89520 Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe ; la Michotterie lieu dit le Crot des Chats la Michotterie 89480 Étais-la-Sauvin ; 4 route de Varennes Champs Folliot 89660 Merry-sur-Yonne ; lieu dit les Fontenottes Taingy 89560 Les Hauts de Forterre ; 4 rue Paul Desjardins 89230 Pontigny ; Lieu dit chemin de Coulanges Taingy 89560 Les Hauts de Forterre ; lieu dit le Moulin Barjot 89520 Lainsecq ; Oppeneau 3 lieu dit les Fourneaux 89310 Sainte-Vertu ; lieu dit Cury Chastenay 89560 Ouanne ; Lieu-Dit La porte d'en haut chemin du Tuyau des fontaines 89580 Coulanges la Vineuse ; lieu dit les Pitrios 89310 Sainte-Vertu ; lieu dit Derrière Molesmes 89560 Les Hauts de Forterre ; lieu dit les Fourneaux 89310 Ste Vertu (production d'une centrale photovoltaïque), RCS VIENNE 531.757.029. Date de cessation des paiements : 12/10/2021. Administrateurs judiciaires : la SELARL AJ UP, représentée par Me Eric ETIENNE-MARTIN 12 rue Louis Braille 42000 Saint-Étienne et la SCP ABITBOL & ROUSSELET, représentée par Me Frédéric ABITBOL 38 avenue Hoche 75008 Paris, avec pour mission d'assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire : Selarl ALLIANCE MJ représentée par Maîtres Cédric CUINET et Véronique PEY-HARVEY 1 rue du Musée 38200 Vienne ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894631848

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 15/11/2021 prononçant la conversion en liquidation judiciaire après cession totale de la **SAS QAPE** Immeuble Burovert Za les hâtes du Vernoy 89130 TOUCY (intermédiation d'assurance). RCS Auxerre 819502154. CIP 4494. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL894631849

16. Recours de l'EARL LA VALOTTE à l'encontre de la décision d'exclusion en date du 28 avril 2021,

17. Pouvoirs.

Le Président du Conseil d'Administration,

J-M. BILLAULT

AL894631838

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Châtel-Censoir

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Du 6 décembre 2021 à 9h00 au 21 décembre 2021 à 17h00

Par arrêté du 15/11/2021, Monsieur le Maire de Châtel-Censoir a ordonné l'ouverture de l'enquête publique du 06 décembre 2021 au 21 décembre 2021 à 17h00 sur le projet de zonage d'assainissement collectif, non collectif et pluvial de la commune de Châtel-Censoir.

A cet effet, Jean Pierre BILLARD, chef technicien du ministère de l'Agriculture, a été désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Dijon.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public à la Mairie, 1 place Aristide Briand – 89660 CHATEL-CENSOIR pendant la durée de l'enquête du 6 décembre 2021 au 21 décembre 2021 inclus soit 16 jours aux heures d'ouverture de la Mairie : les lundis de 9h00 à 12h00, les mardis, mercredis, jeudis, vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00. Monsieur le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public le 06 décembre 2021 de 9h 00 à 12h 00 et les 16 décembre et 21 décembre 2021 de 14h 00 à 17h 00.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête coté et paraphé par Monsieur le commissaire enquêteur, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie. Le public pourra, pendant la durée de l'enquête, transmettre ses observations par mail à secretariat@chatel-censoir.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Châtel-Censoir dès la publication du présent avis. Il sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de Châtel-Censoir à l'adresse suivante www.chatel-censoir.fr

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en Mairie de Châtel-Censoir et sur le site internet de la commune pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le projet de zonage d'assainissement de la commune.

Le Maire, Olivier MAGUET

AL894631900

➜ CHANGEMENT DE NOM

CHANGEMENT DE NOM

Mme Alicia BONY 6 Rue Saint-Martin, 89800 LIGNORELLES, née le 09/05/1992 à AUXERRE (89) dépose une requête auprès du garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : REY.

AL894631908

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SCI BERTRAND -CHARPENTIER

au capital de 762.25 €
Rue Basse
89350 VILLENEUVE LES GENETS
351 656 830 RCS AUXERRE

Avis de modifications

Aux termes d'une AGE en date du 15/10/2021, les associés ont décidé

- de transférer le siège social à Lieu-dit les Gouts - 89170 SAINT MARTIN DES CHAMPS, l'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

- de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination SCI BERTRAND-BERTRAND, l'article 3 des statuts sera modifié en conséquence.

Mentions seront portées au RCS d'Auxerre.

AL894631824

SCEA DOMAINE DES CRAIES

Société civile au capital de 182 938,82 euros
Siège social
6 rue Saint-Martin 89800 LIGNORELLES
392 190 096 RCS AUXERRE

AUGMENTATION KS

Par une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2021, la collectivité des associés a pris les décisions suivantes : - Réduction du capital de 2 938,82 €, puis augmentation de 46 260 € pour le porter à 226 260 €. - Prorogation de la durée de la société de 77 ans, soit jusqu'au 05 septembre 2120. Ces décisions prennent effet à compter du 29 octobre 2021.

Pour avis, la gérance.

AL894631829

S.J.B.
Société d'Avocats

GARREAU

Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social
2 Rue de l'Horloge, 89000 AUXERRE
425 820 115 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 septembre 2021 et du procès-verbal de la gérance en date du 10 novembre 2021, le capital social a été réduit d'une somme de 66 500 euros, pour être ramené de 200 000 euros à 133 500 euros par voie de rachat et annulation de 133 parts sociales appartenant à certains associés. L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé et réalisé une augmentation du capital social de 66 500 euros par incorporation de réserves, ce qui a pour effet de porter le capital social à la somme de 200 000 euros. Aux termes de cette même Assemblée Générale Extraordinaire, les associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 200 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Monsieur Jérôme GARREAU, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Jérôme GARREAU demeurant 2 Rue de la Tour Gaillarde 89000 AUXERRE L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé d'étendre l'objet social aux activités de vente d'articles de textiles, d'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL894631831

SELARL VETERINAIRE DES BEAUROY

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 1.000€
Siège social
21 bis rue Faubourg Dilo
89600 Saint-Florentin
519 341 051 RCS AUXERRE

1. Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 5.11.2021, il a été décidé la transformation de la société SELARL VETERINAIRE DES BEAUROY en société par actions simplifiée, sans création d'une personne morale nouvelle et avec adoption de nouveaux statuts. Ces décisions prenant effet à la date de leur adoption entrainent les publications suivantes :

Forme :

Ancienne mention : société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Nouvelle mention : société par actions simplifiée

Dénomination sociale :

Ancienne mention : SELARL Vétérinaire des Beauroy

Nouvelle mention : SAS Clinique Vétérinaire des Beauroy

Capital

Ancienne mention : le capital social est fixé à 1.000 euros. Il est divisé en 200 parts sociales, de 5 euros de valeur nominale chacune.

Nouvelle mention : le capital social reste fixé à 1.000 euros. Il est divisé en 200 actions de catégories différentes (99 actions de préférence de catégorie A et 101 actions de préférence de catégorie B), de 5 euros de valeur nominale chacune entièrement libérées.

Administration :

Ancienne mention : les fonctions de gérants de Monsieur Guillaume COLLIGNON, Madame Emmanuelle BAUDRY et Madame Aurélie GEOFFROY ont cessé du fait de la transformation de la Société.

Nouvelle mention :

Président : Monsieur Guillaume COLLIGNON, né le 13 février 1981 à Reims (51), demeurant rue des Perrières – 89600 Saint Florentin.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, dès lors que ses titres sont inscrits à son nom à la date, selon le cas, de l'assemblée, de l'envoi des documents en vue d'une consultation écrite ou de l'acte.

Clause restreignant la cession des actions :

Suppression de la clause d'agrément prévue par l'ancien article 12 des statuts de la Société. Les cessions et transmissions d'actions sont soumises au droit de préemption et à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies aux articles 19 et 20 des statuts de la Société.

2. Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 5.11.2021, il a été décidé de nommer Monsieur Vincent PAREZ, né le 18 août 1964 à Paris 14ème, demeurant 75, rue Saint Léonard - 49000 Angers, en qualité de Directeur Général de la Société.

En conséquence, les statuts de la Société ont été intégralement refondus.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre

AL894631832

A.T PHARMACEUTICAL

Société par actions simplifiée
au capital de 15 000.00 euros
Siège social : 21 Route du Lotissement
89440 L'ISLE-SUR-SEREIN
509 073 326 RCS Auxerre

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 05 novembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La nouvelle dénomination sociale de la société est « A.T PHARMACEUTICAL »

L'objet de la société, son siège, sa durée, et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 15 000.00 euros divisé en 1 500 actions de 10.00 euros chacune.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

ADMISTRATION : Monsieur Aymeric TERRE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, monsieur Aymeric TERRE demeurant à 19 Grande Rue – 89440 DISSANGIS est nommé Président pour une durée illimitée.

Mention sera faite au RCS de Auxerre

Pour avis,

AL894631837

LILAD MICHOT

SARL transformée en SAS
au capital de 80 000 €
Siège social :
6, Rue Paul Vaillant Couturier
58000 NEVERS
788 912 541 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 27/10/2021, l'Associé Unique a décidé de transformer la société en SAS à compter du 01/11/2021.

En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :

- Forme : **Ancienne mention :** SARL

Nouvelle mention : SAS

- Administration :

Ancienne mention : Gérant : M. Laurent MICHOT dt à GIMOUILLE (58) – 5, route de la **Grâce**

Nouvelle mention : Président : M. Laurent MICHOT susnommé

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.

Agrément : La cession d'actions est libre tant que la société est unipersonnelle. Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Pour avis

AL894631901

GRAINS DU GATINAIS

Société à responsabilité limitée Au capital de 10 000 euros Siège social : Ferme du Vent de Bise - 1 route de la Creuse Voie – 89116 SEPEAUX SAINT ROMAIN 753 275 353 RCS SENS Aux termes d'un procès-verbal établi le 15 novembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés a constaté : - que la réduction de capital se trouvait définitivement réalisée et que le capital se trouvait ramené à la somme de 7 500 €. - la démission de M. Stéphane JOET de ses fonctions de cogérant, à compter de ce jour. Ancienne mention : capital de 10 000 € Nouvelle mention : capital de 7 500 € Les articles 7, 8 et 17 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de SENS. Pour avis, la gérance

AL894631903

SCI PMPC

Capital : 152,44€
2 Chemin du Château
89560 SEMENTRON
RCS AUXERRE : 432916849

Aux termes d'une AGE reçue par Me ROUSSEL-TERRILLON, notaire à POURRAIN (89) le 29/10/2021 enregistrée au SPFE AUXERRE 1, le 05/11/2021,

-Le siège social a été transféré à AUXERRE (89000), 19 Boulevard du 11 Novembre à compter du 29/10/2021 et l'art. 4 des statuts a été corrélativement modifié,

-Mme Patricia Véronique WILLOCQ, dt à LINDRY (89240), Chazelles, 8 allée du Bois et Mme Corinne Pascale Jeanne Suzanne WILLOCQ épse MUSSOT, dt à DIGES (89240), 21 Les Mourrons ont été nommées co-gérantes pour une durée illimitée, en remplacement de Mme Michèle GOUX, décédée le 29/07/2016.

Les modifications seront publiées au RCS d'AUXERRE.

Pour avis

Le notaire

AL894631907

SCI YODA IMMO

Société Civile Immobilière
Au capital de 100,00 euros
Siège social
60 Avenue De Surville
77130 MONTEREAU FAULT YONNE
814 000 444 RCS MELUN

Avis de modifications

Aux termes d'une délibération des résolutions de l'AGE du 15/10/2021, les associés ont décidé de :

1) Transférer le siège social de la Société du 60 Avenue De Surville à MONTEREAU FAULT YONNE (77130) au 25 Rue D'Alsace à VILLENEUVE LA GUYARD (89340) à compter du 15/10/2021, et de modifier en conséquence l'article 1-3 des statuts.

La Société sera radiée du RCS de MELUN (77) afin d'être immatriculée au RCS de SENS (89).

2) Modifier la dénomination sociale de la Société à compter du 15/10/2021 comme suit :

Ancienne dénomination sociale : SCI YODA IMMO

Nouvelle dénomination sociale : Y.R RESIDENCE

Et de modifier en conséquence l'article 1-0 des statuts.

3) Nommer Monsieur BALBEIRA Yohan demeurant 25 Rue D'Alsace à VILLENEUVE LA GUYARD (89340) en qualité de Gérant associé pour une durée illimitée à compter du 15/10/2021, en remplacement de M. MUSLIC David démissionnaire, et de modifier en conséquence les articles 9-0 et 9-1 des statuts.

LA GERANCE

AL894631909

➜ CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître BRISSON Caroline, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre, le 15 octobre 2021, enregistré à AUXERRE, le 26 octobre 2021,

référence 8904P01 2021 N 01080, a été cédé un fonds de commerce par :

La société à responsabilité limitée « POUR L » dont le siège social est à AUXERRE

(Yonne) Avenue de Worms N°5, au capital de 30.000 €, constituée suivant acte sous seing privé en date à VIERZON du 1er septembre 2011, dont une copie certifiée conforme à l'original est demeurée jointe et annexée aux présentes après mention.

Ladite société identifiée sous le numéro SIREN 534 730 189 immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

A :

La société à responsabilité limitée dénommée « K et L» dont le siège social est à AUXERRE (Yonne) Avenue de Worms N°5, au capital de 5000 €, constituée suivant acte sous seing privé en date à AUXERRE du 1er Juillet 2021, dont une copie certifiée conforme à l'original est demeurée jointe et annexée aux présentes après mention.

Ladite société identifiée sous le numéro SIREN 901 307 991 immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de vente de prêt à porter, d'accessoires de mode, de maroquinerie, et de chaussures sis à AUXERRE (Yonne) Avenue de Worms N° 5 , lui appartenant, connu sous le nom commercial ESPRIT, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE, sous le numéro 534 730 189.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT MILLE EUROS

(100 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR),

- au matériel pour CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la

dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office de Maître Caroline BRISSON, notaire à AUXERRE (89000), 18-20 Boulevard du 11 Novembre où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL894631828

➜ NON DISSOLUTION

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

B.P. 90281
71107 CHALON SUR SAONE
CEDEX

MEDICAP IMMO

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 12 Voie des Préaux
89310 NITRY
810 643 049 RCS AUXERRE

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ASNIERES-SOUS-BOIS – Terre, Landes, Bois, Taillis, Vigne et Jardin

Fonds occupé

30 ha 98 a 19 ca - Crot pieuche: C-100-103-107-112-115-121-243[116] - Entre les deux sentiers: B-237-242 - Fantin: E-57 - Jonc blanc: B-287-288 - La petite vigne: E-87 - Le buisson violot: E-58-73(J)-73(K)-74 - Le champ bart: E-257 - Le champ de la croix: D-77 - Le champ des moines: E-89 - Le cotat begot: B-61-62 - Le cotat marcin: C-79 - Le croquet: C-31 - Le fond de veluzien: B-200-201-204-206-207-213 - Le poidaloup: E-95-99-100-299[102] - Le puits de berteaux: E-5 - Le village: AB-430[2] - Les antes: E-27-298[21] - Les bidaux d en bas: F-129 - Les champs d asnieres: E-267-275 - Les cotes: B-108-111-113 - Les fonds: F-138-139-142-148-150-157-158-163-182[138]-183[157] - Les longues raies du veleu: B-192 - Passe gue: C-24-81-84-86 - Penasot: C-34 - Pierre platte: B-115-118-124-125-126-127-136-137-138-141-154 - Sous le chemin de vezelay: E-254 - Sous les vignes: E-311[120](J)-311[120](K)

Zonage : zones A, N et UAa

BAON - pré - fonds occupé

- 4 ha 95 a 15 ca - Le grand chemin: E-270[151] ZD-7 - Pre de devant la ville: E-102-103 - Pre du vin: E-357[32] - Pre saint-pere: E-40-353[39]-361[41]-386[346](A)-386[346](B)-386[346](C)-387[362]

- 90 a 81 ca - Le chemin de maulnes: B-345[343] - Le grand vin: AB-129

- 36 a 24 ca - La maladiere: E-377[42]

- 3 ha 28 a 05 ca - Champ au moine: ZC-34[17] - Le carre: C-144-145 - Le grand vin: AB-130-149[123]-163[124]-166[125]

zonage : RNU

BLACY – Terre, Bois-Taillis, Lande et Pré

Fonds occupé en partie

7 ha 25 a 13 ca - Defoy: Y-4 - Les aubues: W-40 - Les licheres: C-11 - Poirier droin: Y-32(J)-32(K)-33 - Voie d annoux: Y-82

Zonage : RNU

25 ha 47 a 44 ca - Champ beauble: X-9(B)-9(AJ)-9(AK) - Champs cornus: W-60(J)-60(K)-60(L)-61(J)-61(K) - Come sale: Z-16(A)-16(B) - Cote de pancy: D-135-136-137 - Courtis jeanrat: W-139[110] - La grande chaume: Z-25 - Les heuches: Z-97(A)-97(B)-97(C)-98(A)-98(B) - Les lavirottes: W-65(J)-65(K)-65(L) - Les louos: X-23 - Noyer savoie: Z-41(J)-41(K) - Sous le grand bois: B-61 - Vauron: Z-115(J)-115(K)-115(L)-116(J)-116(K)

Zonage : RNU

7 ha 03 a 33 ca - Champ de la gravelle: B-71 - Champs cornus: W-93-94 - Chantemerle: C-118 - Chaumes du buisson grele: B-2 - Come henry: Z-88 - Cote de pancy: D-89-92-102-106-117 - Fontenille: C-157 - La grange des moines: Y-155[46]-156[47]-159[48] - Les licheres: C-40 - Loriotte: A-115 - Pre de la saule: Y-192[64] - Pre de roy: AC-142 - Sous la cote de pancy: AC-30 - Sur les licheres: C-142

Zonage : RNU

ETAULE - Terre et Bois

73 a 82 ca - Serdolle: ZD-11(A)-11(B)-11(C)

Zonage : RNU

GIGNY - bois-taillis

1 ha 32 a 10 ca - Val trinset: A-2

zonage : RNU

JULLY - bois-taillis

15 a 48 ca - Vignes des larrys: I-210

zonage : RNU

MONTIGNY-LA-RESLE - terre et bois-taillis

71 a 20 ca - Bois de la giraude: ZA-182 - Les grandes chaumes: F-278 - Punaise: ZA-36-37

Zonage : zones A et N du PLU

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS - terre et jachère d'intérêt écologique de plus de 6 ans - fonds occupé

3 ha 93 a 20 ca - Champs des mouches: ME-182 - Les essertes: MD-297

zonage : RNU

STIGNY - bois-taillis

26 a 80 ca - En chenisy: D-415-450

zonage : RNU

THIZY – Terre et Lande

Fonds occupé en partie

54 a 20 ca - Champ beauble: W-1

Zonage : RNU

22 a 90 ca - Fontenille: D-9

Zonage : RNU

TANNERRE-EN-PUISAYE - bois-taillis

1 ha 18 a 85 ca - Bois de la loge: C-205

zonage : zone N du PLUi

TONNERRE - bois-taillis en zone AOC Bourgogne

39 a 88 ca - Les voutois: YS-50

Zonage : zone N du PLUi

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 6 décembre 2021 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex,

Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et télécharger une fiche de candidature.

AL894631904

L'assemblée extraordinaire du 12/11/2021, statuant en application de l'article L.223 42 du code du commerce, n'a pas prononcé la dissolution de la société.
LA GÉRANCE

AL894631911

DISSOLUTION LIQUIDATION

DPPS IMMO

SCI au capital de 60,000 € Siège social : 23 boulevard Davout 89000 Auxerre RCS Auxerre 438 255 986 Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 18 octobre 2021, a été décidée la dissolution anticipée de la société à compter du 18 octobre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur M. Franck Princet demeurant à Auxerre (89000), 3 ter rue Michel Lepeletier de Saint-Fargeau, adresse également du siège de la liquidation. Adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes relatifs à la liquidation notifiés.

AL894631784

SCP DUFFAUT

société civile au capital de 9000€ Siège social : 2 rue Faidherbe 89000 Auxerre 520761107 RCS Auxerre Le 31/12/2020, l'associé unique a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2020, nommé en qualité de liquidateur Mme Duffaut Michèle , demeurant 10 Lieu-Dit Le Petit Fumerault 89110 Le Val d'Ocre et fixé le siège de liquidation au domicile du liquidateur Dépôt : RCS Auxerre

AL894631803

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

BSD- GESTION
SASU en liquidation au capital de 1000 €
8 rue des Vergers 89510 VERON
RCS SENS 895 365 062

Suivant délibération de l'AGE du 30/09/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2021 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur M. SOUSA DA SILVA Bruno et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé à VERON (89510) 8 rue des vergers.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS.
Pour avis, le liquidateur,

AL894631902

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 27/09/2021, il a été constitué une Société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : LE FLOYD'S.Objet social : SALON DE THE - RESTAURATION RAPIDE. Siège social : 22 AVENUE DU MOULIN DU PRESIDENT, 89000 Auxerre.Capital : 1000 €.Durée : 99 ans.Gérance : M. ACHTA ILYAS, demeurant 13 AVENUE DE LA PAIX, 89000 Saint-Georges-sur-Baulche.Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL894631833

C'80

Société Civile Immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social
1 rue DAVOUT 89200 AVALLON

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AVALLON le 10 novembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale : Société civile Immobilière
Dénomination sociale : C'80
Siège social : 1 rue DAVOUT 89200 AVALLON
Objet social : - l'acquisition d'un immeuble sis à 55 Rue de LYON 89200 AVALLON, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : DOLEAC Yann 1 rue DAVOUT 89200 AVALLON
Clauses relatives aux cessions de parts :
dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE
Pour avis
La Gérance

AL894631834

AVIS DE CONSTITUTION

En date du 15/08/2021, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Société Civile Immobilière du Parc
Capital : 2 500 €, divisé en 50 parts de 50 €.
Siège social : 1 rue Principale - Septfonds 89170 Saint Fargeau
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 60 ans.
Gérant : Mme Audrey MARSETTI demeurant à Saint Fargeau (89170), 1 rue Principale - Septfonds
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL894631836

Maître Florence MERLET
Notaire Associé
89250 SEIGNELAY

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Florence MERLET, Notaire associé à SEIGNELAY le 25 octobre 2021, en cours de publication au service de la publicité foncière d'AUXERRE 1, il a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : GFA de la Vallée aux Sages.Siège : LIGNORELLES (89800), 3 route de Bleigny.Objet : objet la propriété, la jouissance et l'administration des immeubles et droits immobiliers à destination agricole. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.Apports en nature de biens bâtis et non bâtis sis à BEINE (89800), VILLY (89800) et LIGNORELLES (89800) pour la totalité en pleine propriété par Monsieur Vincent GALLOIS et à LIGNORELLES par Monsieur Vincent GALLOIS pour l'usufruit et par Messieurs Antoine, Julien et Arthur GALLOIS pour la nue-propriété, pour une valeur totale de 945.436€. Capital social : 945.436,00€ divisé en 945436 parts de 1€ chacune numérotées de 1 à 945436. Gérant pour une durée illimitée : Monsieur Vincent GALLOIS demeurant à HERY, Le Moulin à Vent. Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément de cession de parts par la collectivité des associés. Immatriculation : RCS AUXERRE. Pour insertion Le Notaire.

AL894631839

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me LEGUY Notaire à AVALLON (89), le 09.11.2021, il a été constitué un GFA entre M et Mme Jean-Pierre FARRUGIO demeurant à SAINT PERE (89), Fontette, 2 les Guettes, et M. Nicolas FARRUGIO, demeurant même adresse.
Dénomination : LA FERME DES GUETTES
Forme : groupement foncier agricole
Capital : 12.700 € divisé en 127 parts de 100 € chacune, n°s 1 à 127 inclus, réparties entre les associés en proportion de leurs apports.
Siège social : SAINT PERE (89450), FONTETTE, 2 les Guettes
Objet social : propriété, jouissance, administration et mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE.
Pour avis, le Notaire

AL894631906

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives


bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 110 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*
- ◯ pour 1 an 52 €
- ◯ pour 2 ans 104 €

TOTAL

AVEC VOTRE ABONNEMENT

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ◯ Bovins viande
- ◯ Grandes cultures
- ◯ Lait élevage
- ◯ Porcs
- ◯ Vigne
- ◯ Volailles
- ◯ Fruits & légumes
- ◯ Pâtre
- ◯ Chèvre

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

◯ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

◯ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

◯ Je règle € par carte bancaire N° ___/___/___/___
date d'expiration: ___/___

SIGNATURE